



## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU BUDGET 2023

Avis est donnée que le conseil municipal est convoqué pour l'adoption du budget 2023 et du plan triennal des immobilisations pour les années 2023-2024 et 2025 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 5 décembre 2022 à 19h au 221 rue Centrale. Cette séance sera suivie, à 19h30 de la séance extraordinaire à laquelle les membres du conseil déposeront le projet de règlement pour la taxation et la tarification des services municipaux pour l'année 2023.

DONNÉ À SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA CE 25 novembre 2022

Éric Beaulieu  
Directeur général et Greffier-trésorier

\*\*\*\*\*

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Éric Beaulieu, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié, le 25 novembre 2022, l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit suivant à Saint-Stanislas-de-Kostka:

Centre municipal et Bibliothèque Maxime-Raymond et en déposant cet avis sur le site internet de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 25 novembre 2022

---

Éric Beaulieu  
Directeur général et Greffier-trésorier